

**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017**

Date de convocation : le 23 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le trente juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, s'est réuni dans la salle Hubert Marionnaud, sous la Présidence de Monsieur MICHAUD Patrick, Maire.

Présents : M. MICHAUD, Mme AYMARD-CEZAC, M. BARRIER, Mme VILHEM, M. CHAGNON, Mme CHAINE, MM. DEGUFFROY, DELHOUME, BESNARD, LAUMOND, Mme MENANTEAU, MM. FROMENTIN, GUENAULT, Mmes GUYON, JASNIN, M. LABRO, Mmes LABRUNIE, LAJOUX, POURCELOT, RIGALT

Pouvoirs : Mme de PAULE à Mme LAJOUX, M. BOUCHER à M. FROMENTIN, M. DAUTIGNY à Mme JASNIN, M. de CHOISEUL PRASLIN à M. GUENAULT, M. SAINSON à M. LAUMOND

Absents : Mmes DEBAENE, NIVET, FERAY, M. LAFON

Secrétaire de séance : M. LAUMOND

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 20

Compte-rendu sommaire affiché le 4 juillet 2017

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

I - ELECTIONS SENATORIALES DU 24 SEPTEMBRE 2017 – ELECTIONS DES DELEGUES ET SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VEIGNE

Monsieur le Maire indique que conformément au décret n°2017-1091 du 2 Juin 2017, portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, le Conseil Municipal doit se réunir le Vendredi 30 juin 2017 en vue de la désignation des délégués et suppléants pour l'élection des sénateurs.

Il précise que les Conseillers Municipaux doivent élire 15 délégués et 5 suppléants conformément aux articles L284 à L286 du Code Electoral.

En l'application des articles L289 et R133 du Code Electoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Les candidats peuvent se présenter soit sur une liste comportant autant de noms qu'il y a de délégués et de suppléants à élire, soit sur une liste incomplète (article L289 du Code Electoral).

Lors du scrutin, les mandats de délégués sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle. Une fois les sièges de délégués attribués, il est procédé de la même manière pour l'attribution des mandats de suppléants. Les candidats seront élus dans l'ordre de la liste.

Monsieur le Maire donne lecture des deux listes déposées :

- « Imaginons votre avenir... Nous le construirons ensemble », conduite par Monsieur Pierre FROMENTIN,
- « Veigné pour Tous », conduite par Monsieur Didier LAUMOND.

Il donne ensuite lecture du rapport du Maire quant au déroulement de cette séance.

A cet effet, il précise que conformément au Code Electoral, le bureau est composé de :

- 1 Président : le Maire - M. Patrick MICHAUD,
- 1 secrétaire : désigné au choix du Conseil Municipal - M. Didier LAUMOND
- 4 assesseurs :
 - les 2 plus jeunes Conseillers Municipaux : M. Romain DEGUFFROY et Mme Laurence GUYON
 - les 2 plus anciens Conseillers Municipaux : Mme Jacqueline CHAINE et Mme Danièle POURCELOT.

Monsieur le Maire propose alors au Conseil Municipal de passer au vote.

DELIBERATION N° N° 2017.06.30.01

OBJET : ELECTIONS SENATORIALES DU 24 SEPTEMBRE 2017 – ELECTIONS DES DELEGUES ET SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VEIGNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 indiquant que le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

Vu le Code électoral et notamment les articles L283 à L293, R131 à R148,

Vu le décret n°2017-1091 du 02 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire en date du 15 juin 2017 relatif au mode de scrutin de l'élection des délégués municipaux et de leurs suppléants et au nombre de délégués et de suppléants à désigner ou à élire pour faire partie du collège électoral des élections sénatoriales 2017,

Vu l'affichage externe à destination du public de cet arrêté en date du 15 juin 2017,

Vu le rapport et la note d'information du Maire à destination du Conseil Municipal relatifs au déroulement des élections des délégués et suppléants,

Vu le dépôt de la liste « Imaginons votre avenir... Nous le construirons ensemble » par M. Pierre FROMENTIN, en date du 28 juin 2017,

Vu le dépôt de la liste « Veigné pour Tous » par M. Didier LAUMOND, en date du 30 juin 2017,

Considérant la nécessité d'élire 15 délégués et 5 suppléants pour représenter le collège électoral en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2017,

Considérant le Procès-Verbal ainsi que la feuille de proclamation des résultats des élections des délégués titulaires et suppléants du 30 juin 2017 en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2017,

Après avoir voté, sans débat, au scrutin secret, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel, le Conseil Municipal élit, dans les conditions annexées au procès-verbal, les 15 délégués titulaires et les 5 délégués suppléants suivants :

<i>Nom, Prénom</i>	<i>Nom de la liste</i>	<i>Titulaire/ Suppléant</i>
<i>M. FROMENTIN Pierre</i>	<i>Imaginons votre avenir... Nous le construirons ensemble</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Mme LABRUNIE Marlène</i>	<i>Imaginons votre avenir... Nous le construirons ensemble</i>	<i>Titulaire</i>
<i>M. DEGUFFROY Romain</i>	<i>Imaginons votre avenir... Nous le construirons ensemble</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Mme RIGAULT Guylaine</i>	<i>Imaginons votre avenir... Nous le construirons ensemble</i>	<i>Titulaire</i>
<i>M. GUENAULT Laurent</i>	<i>Imaginons votre avenir... Nous le construirons ensemble</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Mme JASNIN Aline</i>	<i>Imaginons votre avenir... Nous le construirons ensemble</i>	<i>Titulaire</i>
<i>M. BOUCHER Cyrille</i>	<i>Imaginons votre avenir... Nous le construirons ensemble</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Mme AYMARD-CEZAC Nathalie</i>	<i>Imaginons votre avenir... Nous le construirons ensemble</i>	<i>Titulaire</i>
<i>M. LABRO Jean-Bernard</i>	<i>Imaginons votre avenir... Nous le construirons ensemble</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Mme POURCELOT Danièle</i>	<i>Imaginons votre avenir... Nous le construirons ensemble</i>	<i>Titulaire</i>
<i>M. BARRIER Christian</i>	<i>Imaginons votre avenir... Nous le construirons ensemble</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Mme CHAINE Jacqueline</i>	<i>Imaginons votre avenir... Nous le construirons ensemble</i>	<i>Titulaire</i>
<i>M. DELHOUME Alain</i>	<i>Imaginons votre avenir... Nous le construirons ensemble</i>	<i>Titulaire</i>
<i>M. LAUMOND Didier</i>	<i>Veigné pour Tous</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Mme MENANTEAU Maryse</i>	<i>Veigné pour Tous</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Mme VILHEM Claudine</i>	<i>Imaginons votre avenir... Nous le construirons ensemble</i>	<i>Suppléante</i>
<i>M. de CHOISEUL PRASLIN Emmanuel</i>	<i>Imaginons votre avenir... Nous le construirons ensemble</i>	<i>Suppléant</i>
<i>Mme de PAULE Laurence</i>	<i>Imaginons votre avenir... Nous le construirons ensemble</i>	<i>Suppléante</i>
<i>M. Jean CHAGNON</i>	<i>Imaginons votre avenir... Nous le construirons ensemble</i>	<i>Suppléant</i>
<i>Mme FERAY Christiane</i>	<i>Imaginons votre avenir... Nous le construirons ensemble</i>	<i>Suppléante</i>

Nombre de voix : *Votants : 25 Nul(s) : 0 Abstention(s) : 0*

- *Liste « Imaginons votre avenir... Nous le construirons ensemble » : 21 voix*
- *Liste « Veigné pour Tous » : 4 voix*

Sans questions diverses, Monsieur le Maire clôt la séance à 19h28.